



Elections professionnelles

Journalistes, votez CGT !

Un vote important

Les élections professionnelles, dont le premier tour aura lieu les 14 et 15 mai prochains, sont importantes à plus d'un titre. D'abord elles permettront de **renouveler les élus** qui vous représenteront durant trois ans en tant que délégués du personnel et dans les comités d'établissements, ainsi que dans les CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) et le CCE (Comité Central d'Entreprise).

Elles permettront aussi de **déterminer la représentativité de chaque syndicat** dans l'entreprise et donc leur capacité à négocier, signer des accords ou s'y opposer.

- **Pour un accord collectif journalistes qui ne casse pas notre système salarial**

- Avec l'ensemble de la CGT Radio France, le SNJ-CGT s'est opposé à l'accord collectif journalistes qui avait été signé car il instaurait un système salarial dans lequel **de nombreux journalistes, notamment les plus jeunes et les futurs journalistes, auraient été perdants**, comme le reconnaissait la direction. **Grâce à cette opposition, notre système salarial et ses automatismes de début de carrière ont été préservés.**

- L'accord avalisait également une commission de suivi des carrières inacceptable à la place de l'ancienne commission paritaire. Cette commission, instaurée malgré tout unilatéralement par la direction, est tellement néfaste que tous les syndicats l'ont boycottée l'an dernier.

- Le SNJ-CGT ne s'est jamais satisfait des mesures unilatérales de la direction qui n'ont pas la force juridique d'un accord. **Un accord collectif journalistes est possible** en préservant notre système salarial et en revenant à une commission de suivi des carrières qui permette aux élus de défendre correctement les salariés et assure une véritable transparence des promotions.

- **Nouveaux médias : des moyens et un véritable cadre**

- L'échec de la négociation de l'accord nouveaux médias était prévisible. Tout au long de cette négociation, l'union des syndicats CGT de Radio France a dit et répété que **le texte proposé par la direction n'était pas une base de discussion acceptable**. Au lieu de fournir un cadre il faisait exploser les cadres existants, portait atteinte aux métiers et organisait un appauvrissement de la production radio.

- Après cet échec, la direction fait comme si de rien n'était et poursuit sa politique de développement des nouveaux médias en comptant sur la contribution de tous et notamment des journalistes. S'il faut appeler à une grève internet pour rappeler à la direction que **rien ne nous oblige, en l'état actuel de nos contrats de travail, à travailler pour ces nouveaux supports**, la CGT n'hésitera pas à le faire !

- Pour développer les nouveaux médias à Radio France, **il y a surtout besoin d'emplois et de métiers dédiés, de moyens et d'outils professionnels.**

- **CDD, halte au massacre !**

- La réduction des budgets CDD serait une bonne nouvelle si elle correspondait à l'intégration de précaires dans l'effectif permanent et à une réduction de la précarité à Radio France. Mais ce n'est évidemment pas le cas : c'est une mesure d'économie qui va diminuer le nombre de contrats et peser sur les rédactions.
- De même l'accord de 2008, auquel le SNJ-CGT est opposé, qui permet de mettre fin à la collaboration des pigistes au bout de 2 ans et à celle des CDD au bout de 3 ans, n'est en rien un frein à la précarité. Il ne fait que renvoyer les précaires vers Pôle Emploi.
- Le SNJ-CGT a toujours affirmé que **le meilleur moyen de réduire le recours aux précaires dans les rédactions c'est que les effectifs permanents soient suffisants.** Trop de besoins permanents sont couverts par des CDD.
- Pour la gestion du planning, le moins qu'on puisse exiger de la direction c'est **qu'elle respecte les droits des CDD** et ses propres engagements, notamment concernant les frais de mission.

- **Coupes budgétaires : des économies qui n'en sont pas**

- La recherche d'économies à tout prix pèse sur les antennes, contrairement à ce que voudrait faire croire la direction. Prendre le train au lieu de l'avion, des vols ou des hôtels low cost provoque souvent des frais supplémentaires parce qu'on atterrit sur un aéroport lointain ou qu'on est obligé de rester plus longtemps sur place. Les économies réalisées sont très faibles par contre le temps perdu par les journalistes pour faire leur travail est réel.
- **A Radio France, comme dans l'ensemble de l'audiovisuel public, le SNJ-CGT refuse la logique des coupes budgétaires et de l'austérité qui porte atteinte à la qualité du service public.**

En votant CGT vous votez pour :

- **Un syndicat de journalistes, le SNJ-CGT, qui a toute sa place dans l'Union des syndicats CGT de Radio France majoritaire dans l'entreprise et qui s'attache à défendre les journalistes comme l'ensemble des salariés de Radio France.**
- **Le SNJ-CGT, deuxième syndicat représentatif des journalistes en France (plus de 20% des voix aux élections à la commission de la carte professionnelle 2012)**
- **Un syndicat de journalistes affilié à la confédération de syndicats majoritaire en France, la CGT.**
- **Un syndicat de journalistes combatif, capable de signer des accords quand ils représentent une avancée pour les salariés mais aussi de s'y opposer quand ils constituent un recul.**

Important : à Paris, pour voter par correspondance si vous ne pouvez être présent à Radio France le 14 ou 15 mai, demandez immédiatement à recevoir votre matériel de vote à la DRH (Hélène Bourg, ou postes 01 56 40 20 32 / 20 87 / 23 93) et postez votre vote dès réception.